

Plan de cours :

Pour un public universitaire type IAE de l'Université de Montpellier, une approche axée sur les sources, l'action publique et l'évolution du contentieux est souvent la plus stratégique.

I. L'architecture normative et les sources

Le droit de l'environnement est une matière irriguée par le droit international et européen, qui vient bousculer la hiérarchie des normes classique.

Le droit international : Les grandes conventions (Rio, Kyoto, Accords de Paris) et la notion de "patrimoine commun de l'humanité".

L'influence déterminante du droit de l'UE : Règlements, directives et primauté (Pacte vert pour l'Europe).

La Constitutionnalisation : L'intégration de la Charte de l'environnement (2004) au bloc de constitutionnalité et la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur la protection de l'environnement comme objectif de valeur constitutionnelle (OVC).

II. Les grands principes directeurs

Ces principes guident l'action administrative et l'interprétation du juge.

Prévention vs Précaution : La distinction fondamentale entre un risque avéré (prévention) et un risque incertain (précaution).

Le principe pollueur-payeur : Internalisation des coûts environnementaux (fiscalité écologique, responsabilité).

Le principe de participation et d'information : Convention d'Aarhus, enquêtes publiques et démocratie environnementale locale.

Le principe de non-régression : La protection de l'environnement ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante.

III. Les acteurs et l'administration de l'environnement

L'action publique environnementale se caractérise par une forte imbrication des compétences.

L'administration d'État : Le Ministère de la Transition écologique, les DREAL, et les grandes agences étatiques (OFB, ADEME, Agences de l'eau).

Le rôle décisif des collectivités territoriales : La région (chef de file biodiversité/climat avec le SRADDET), l'intercommunalité (PCAET, gestion des déchets, eau), et la commune (urbanisme).

La société civile : Les associations agréées de protection de l'environnement et leur capacité d'action en justice.

IV. Les outils juridiques et polices administratives

Le cœur opérationnel du droit de l'environnement repose sur la régulation des activités humaines.

L'évaluation environnementale : Études d'impact des projets et évaluation environnementale stratégique des plans et programmes.

La police des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : L'outil majeur de prévention des pollutions industrielles et agricoles (du régime de déclaration à l'autorisation environnementale unique).

La protection des espaces et espèces : Parcs nationaux, réserves naturelles, Natura 2000, et droit de l'urbanisme littoral/montagne.

V. Les mutations récentes et le contentieux climatique

Le droit de l'environnement devient un droit de la responsabilité de la puissance publique.

Le contentieux climatique : Les arrêts historiques *Commune de Grande-Synthe* (Conseil d'État) et *L'Affaire du Siècle* (Tribunal administratif de Paris) reconnaissant la carence fautive de l'État.

La convergence Santé-Environnement : L'émergence de l'approche *One Health* (Une seule santé) qui fait le pont entre la protection des écosystèmes, l'organisation territoriale des soins et le droit de la santé publique.

Quid sur le développement du numérique et de l'IA en rapport avec les considérations environnementales : Voir règlement ESPR en cours de transposition, directive efficacité énergétique avec l'essor de l'IA et le problème des DATA center (le principe de non régression ne vaut pas pour les grands projets (du type IA) / principe de compétitivité des entreprises sur le marché européen.

Propos liminaires :

Bienvenue à l'IAE de Montpellier, et bienvenue dans ce Master MACOM, dédié au management de l'adaptation climatique des organisations en Méditerranée.

C'est une rentrée particulière. Vous n'entrez pas dans un master de management classique, où l'on vous apprendrait à optimiser des marges dans un monde stable. Vous entrez dans une formation née d'une urgence, conçue pour un territoire qui se réchauffe vingt pour cent plus vite que le reste de la planète.

Pour comprendre la singularité de la mission qui vous attend, je ne vais pas commencer par vous citer un gourou du management, ni un théoricien de l'entreprise. Je vais vous parler d'un historien.

En 1949, Fernand Braudel publie une thèse monumentale : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Pourquoi évoquer un historien du milieu du vingtième siècle, spécialiste de la Renaissance, pour inaugurer un Master tourné vers les crises de 2030 ou 2050 ?

Parce que Fernand Braudel a inventé un concept qui est, secrètement, la colonne vertébrale de votre formation : la géohistoire.

Braudel a démontré que dans notre région, la mer, la montagne, le soleil écrasant, le stress hydrique et le régime des vents ne sont pas de simples décors sur lesquels les hommes font des affaires. C'est l'environnement physique qui est le premier acteur. C'est lui qui dicte les règles. Les sciences de gestion du siècle dernier ont cru que l'entreprise était "hors-sol", qu'elle pouvait s'abstraire de la nature. Le mur climatique nous rappelle brutalement à l'ordre braudélien : la géographie commande, et les organisations s'y adaptent, sous peine de disparaître.

Votre première mission, en tant que futurs managers de l'adaptation, sera de résoudre le choc des temporalités.

Braudel expliquait que l'histoire s'écrit sur plusieurs rythmes. Il y a le temps court, celui des événements, de la politique, de l'agitation de surface. Et il y a la longue durée, le temps géographique, géologique, climatique. Historiquement presque immobile, ce temps long s'est brutalement accéléré. Aujourd'hui, la longue durée percute le temps court de nos organisations.

C'est là que réside votre défi intellectuel et managérial. Comment faire dialoguer la temporalité d'un bilan comptable annuel, ou d'un mandat électoral de six ans, avec la lente mais inexorable montée du niveau de la mer ? Comment convaincre le directeur d'un hôpital sur le littoral ou le président d'une coopérative viticole occitane d'investir aujourd'hui pour une rupture qui aura lieu dans dix ans ? Vous êtes ici pour apprendre à réconcilier ces horloges.

Ensuite, Braudel nous a enseigné que la Méditerranée est un système-monde. Un réseau d'interdépendances totales.

Vous allez vite comprendre qu'en matière climatique, la résilience d'une organisation isolée est une illusion. On appelle cela la maladaptation. Vous ne sauverez pas un établissement de santé ou une infrastructure touristique si le territoire autour n'a plus d'eau potable, ou si les chaînes logistiques s'effondrent. Ce master va vous forcer à adopter une pensée systémique. Vous apprendrez que l'adaptation d'une entreprise privée dépend des politiques publiques territoriales, et inversement.

Enfin, n'oubliez pas une chose. Si le chef-d'œuvre de Braudel résonne tant aujourd'hui, c'est parce qu'il décrit des sociétés qui, déjà au seizième siècle, luttaienent contre l'aridité, composaient avec les aléas, et survivaient par leur ingéniosité.

La Méditerranée a toujours été un milieu exigeant. L'adaptation n'est pas une nouveauté absolue pour ce bassin, c'est une constante historique. La différence, c'est que nous ne pouvons plus nous adapter de manière empirique, en subissant les chocs. Nous devons le faire de manière prospective, scientifique, et managériale.

En intégrant ce master, vous n'allez pas simplement devenir des cadres de la transition. Vous allez devenir ce que j'appellerais des Braudéliens opérationnels.

Des stratégies capables de lire les contraintes physiques d'un territoire, de comprendre les interdépendances d'un écosystème, et d'utiliser les outils du management pour concevoir la survie et la transformation de nos organisations.

Le défi est immense. Le chantier est passionnant. Je vous souhaite une excellente formation pour cette année !

Pour aller plus loin :

Référence à Fernand BRAUDEL :

Relier *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* de Fernand Braudel au Master MACOM revient à faire le pont entre l'École des Annales et les sciences de gestion contemporaines.

Braudel a démontré que l'environnement physique et le temps long dictent le destin des sociétés humaines. Le Master MACOM part exactement de ce postulat pour en faire une discipline managériale : puisque le climat et la géographie de la Méditerranée commandent, les organisations doivent s'y adapter structurellement sous peine de disparaître.

Voici comment articuler ce rapport autour de quatre axes majeurs, mobilisables pour une introduction de cours, une conférence ou une note d'intention pédagogique.

1. De la "Géohistoire" au management territorialisé

Braudel a inventé le concept de géohistoire : l'idée que le cadre physique (la mer, les montagnes, le climat aride, le régime des vents) n'est pas un simple décor, mais le premier acteur de l'histoire, un acteur contraignant qui façonne l'économie et les institutions.

Le lien avec MACOM : Le management de l'adaptation climatique est par essence de la géohistoire appliquée. Là où le management classique du XXe siècle pensait l'entreprise comme "hors-sol", le MACOM ré-encastre l'organisation dans son milieu physique. Une stratégie d'entreprise ou une politique publique en Méditerranée ne se conçoit plus à

partir d'un tableur Excel, mais à partir du stress hydrique, du recul du trait de côte et de la montée des températures.

2. Le télescopage des temporalités : la "longue durée" s'impose au management

La thèse de Braudel repose sur la superposition de trois temps :

1. Le *temps géographique* (la longue durée, l'histoire "presque immobile" de l'environnement).

2. Le *temps social/conjoncturel* (l'économie, la démographie).

3. Le *temps individuel/événementiel* (la politique, l'agitation de surface).

Le lien avec MACOM : Le changement climatique est la revanche brutale de la "longue durée" sur le temps événementiel. Historiquement très lent, le temps géographique s'accélère et percute le temps court des organisations (les bilans comptables annuels, les mandats électoraux de 5 ou 6 ans). Le défi d'un manager MACOM est de résoudre cette dissonance cognitive : il doit élaborer des stratégies de temps court ou moyen qui soient viables face aux bouleversements inéluctables du temps long.

3. La Méditerranée comme système ("L'économie-monde")

Pour Braudel, la Méditerranée n'est pas une simple mer, c'est un "système-monde", un réseau complexe d'interdépendances (commerciales, culturelles, agricoles) tissé entre ses différentes rives. Toucher à un élément du réseau, c'est affecter l'ensemble.

Le lien avec MACOM : L'adaptation climatique ne peut pas se penser en silo. La résilience d'un hôpital, d'une coopérative viticole ou d'une collectivité locale occitane dépend de la résilience de toute sa chaîne de valeur et de son bassin de vie. Le master forme à la pensée systémique : comprendre comment les pénuries d'eau au Maghreb ou en Espagne vont impacter les flux migratoires, les chaînes d'approvisionnement agricoles ou les infrastructures énergétiques en France.

4. L'adaptation à un milieu hostile : une constante historique

Le chef-d'œuvre de Braudel décrit des sociétés méditerranéennes qui, au XVI^e siècle, luttent en permanence contre les caprices du climat (sécheresses, famines, caprices de la navigation). La résilience et l'ingéniosité face à la rareté des ressources sont l'ADN du bassin méditerranéen.

Le lien avec MACOM : Le changement climatique fait de la Méditerranée un *hotspot* mondial (le bassin se réchauffe 20% plus vite que la moyenne mondiale). Le Master MACOM ne fait que renouer avec cet impératif historique de survie. Il outille les dirigeants pour structurer cette adaptation, non plus de manière empirique et subie comme à l'époque moderne, mais de manière prospective, scientifique et managériale.

Finalement, un diplômé du master MACOM est un "braudélien opérationnel". Il sait que la Méditerranée est une entité exigeante qui ne pardonne pas l'imprévoyance, et il utilise les outils du management stratégique pour garantir que son organisation survive à la nouvelle donne de la géohistoire.